

De plus en plus de loups sur le territoire

La présence du loup sur notre territoire ne cessant d'augmenter, la pression sur les troupeaux est de plus en plus forte. Face à la prédation, les éleveurs s'adaptent dans la douleur.

DOSSIER RÉALISÉ PAR HÉLÈNE SERBES

FAUCIGNY

Selon l'Office français de la biodiversité (OFB), la population de loups en France est passée de 684 individus en 2021 à 921 en 2022, soit une hausse de 47%. La prédation sur les troupeaux se renforce, au grand dam des éleveurs.

1 « Il y a entre 8 et 10 meutes sur le département »

Le recensement des loups est une opération complexe menée par l'OFB en partenariat avec différents acteurs du territoire (fédérations de chasse, fédérations d'exploitants

agricoles, conservatoires d'espaces naturels, etc.).

« Le nombre d'attaques a sérieusement augmenté, la proportion de loups a augmenté, ainsi que le nombre de meutes. L'année dernière, 6 meutes étaient officiellement recensées sur le territoire, on n'a pas encore les chiffres pour cette année, mais il y a entre 8 et 10 meutes sur le département. Les constats de dommages sur les troupeaux ont significativement augmenté cette année. Les mesures de protection font que le nombre d'animaux prélevés a diminué, par contre il y a des répétitions, c'est très éprouvant pour les éleveurs », explique Antoine Rouillon, directeur de la Société d'économie alpestre de Haute-Savoie. Il ajoute : « En ce qui concerne la régulation du nombre de loups, elle évolue. On est passé à une autorisation de prélève-

ment de 84 loups en France l'an dernier à 170 cette année ».

2 Une présence du loup sur l'ensemble du territoire

Si la présence du loup était jusqu'ici avérée sur certaines zones, le prédateur semble aujourd'hui présent sur l'ensemble du territoire. « Il n'y a aucun endroit où il n'y en a pas. Ni l'espace urbain, ni les routes ne sont des obstacles, le loup peut aller partout, y compris dans les zones aménagées. Le loup est venu du secteur des Abruzzes en Italie. En recolonisant l'espace, il a fait connaissance avec l'Homme comme une composante du territoire totalement inoffensive, ce qui n'est pas le cas dans les autres pays d'Europe où il est présent et où l'Homme régule. Sur toute la Haute-Savoie, en dessous des glaciers, là où on peut potentiel-



Le présence du loup est désormais établie sur l'ensemble du territoire. Photo Julien Heuret

lement avoir des troupeaux, la probabilité de rencontre avec le loup est totale. Il n'y a aucun endroit moins exposé qu'un autre », souligne Antoine Rouillon.

3 Les troupeaux de bovins de plus en plus ciblés

Si jusqu'ici les troupeaux ovins étaient plus souvent en proie aux attaques de loups, depuis l'année dernière de plus en plus d'attaques de bo-

vins sont constatées. Selon le site internet Maploup, 219 attaques présumées (en attente de validation par la Direction départementale des territoires) sont dénombrées sur le département, soit 349 victimes dont 288 ovins et 37 bovins. En 2017, sur les 74 attaques avérées en Haute-Savoie, les victimes comptaient 223 ovins et seulement 3 bovins. Une situation inquiétante, pour le directeur de la

SEA, Antoine Rouillon. « Cet été beaucoup de vaches et de génisses ont été attaquées, c'est lié au fait qu'on n'a plus seulement affaire à des loups seuls en déplacement mais à des loups en meutes installées qui ont donc la capacité d'attaquer des vaches. C'est un problème, puisque jusqu'à présent le Plan national loup (PNL) pour la protection du pastoralisme, a peu intégré la question des vaches. Le PNL sera renouvelé en 2023, il ne devra pas oublier de prendre en compte la prédation des bovins. »

« Certains n'ont pas les moyens de se protéger »

Karine Richard est éleveuse de brebis laitières à Sixt-Fer-à-Cheval, son troupeau compte 120 brebis et celui de son conjoint, également éleveur de brebis à Samoëns, en compte une centaine. « Depuis 2018, on subit des attaques de loups, donc on a pris le parti de se battre et d'essayer de protéger nos troupeaux. On a mis en place patous, bergers, parcs la nuit. Pour les tirs de défense, comme je suis à Sixt, en réserve naturelle, je n'y ai pas droit, j'ai juste le droit de regarder le loup détruire mon travail.

Moins d'attaques grâce aux moyens de protection

Grâce aux moyens de protection, il y a moins d'attaques mais il y a toujours la présence du loup, mon fils l'a encore vu récemment sur l'alpage, l'année dernière un loup est même entré dans le parc. Cette pression est toujours là. En 2019, on a perdu 45 bêtes sur les deux troupeaux, c'est énorme. C'est pour ça qu'on a mis en place les moyens



Le troupeau de Karine passe l'estive sur un alpage de Sixt-Fer-à-Cheval.

de protection, mais ça prend au moins deux ans de se protéger. Il y a les lenteurs administratives mais aussi les difficultés logistiques. Le Patou, il lui faut un an et demi, voir deux ans pour être adulte et opérationnel ».

L'alpage, à la genèse de l'élevage

Puis il y a la partie financière. « Personnellement, à la fin de l'été j'aurais payé tout ce que j'ai à payer pour cette année, mais je n'ai pas encore touché les aides

de l'année dernière (soutien de l'État pour la mise en place des mesures de protection ndr). Je dois donc avancer deux ans. Certains n'ont pas les moyens de se protéger. Les aides de l'État sont définies par paliers en rapport avec l'effectif du troupeau. Il y a encore beaucoup de petits troupeaux qui n'ont pas accès à des aides suffisantes pour se protéger. Ces troupeaux-là sont un peu des fusibles pour nous. Quand ils auront disparu et que tous les autres seront pro-

tégés, ça sera plus compliqué ». Pour Karine Richard, la menace de la prédation sur l'avenir du pastoralisme est un crève-cœur. « Notre métier est avant tout une passion et l'alpage est au centre de cette passion. Sans l'alpage, on n'aurait peut-être pas choisi ce métier. L'alpage fait partie de la genèse de l'élevage en Haute-Savoie. Faire de l'intensif en bergerie, ce n'est pas vraiment le même métier ».

« L'État ne met pas les moyens nécessaires »



Bernard Mogenet, fervent détracteur du loup, est président de la FDSEA des Savoie.

Selon Bernard Mogenet, président de la Fédération des syndicats d'exploitants agricoles des Savoie, la réponse de l'État face à la prédation du loup n'est pas à la hauteur.

« On dénonce le manque de réponse de l'État. L'Office français de la biodiversité estime la population nationale de loups à 921 individus, mais on est très loin du compte.

Nous, on l'estime entre 1500 et 2000 individus.

« Le moral des éleveurs est au plus bas »

L'État ne met pas les moyens nécessaires. On subit une explosion des attaques et le moral des éleveurs est au plus bas, c'est une pression permanente sur les épaules qui se couple avec un été difficile dû aussi à la sécheresse. Les agriculteurs sont au bout du rouleau ».



Un dispositif d'aide berger en place depuis un an

Asters, conservatoire des espaces naturels de Haute-Savoie, est impliqué auprès des éleveurs afin de leur apporter un soutien face à la prédation. « L'an dernier, un dispositif permettant la mise à disposition d'un berger d'appui a été mis en place. Un berger est recruté par la profession agricole et par Asters et il vient en appui de l'éleveur pour faire la maintenance des filets, pour qu'il y ait une présence humaine auprès du troupeau, pour l'aider à retrouver les bêtes lorsqu'il y a eu une attaque. Sur les 9 réserves naturelles gérées par Asters, 12 éleveurs d'ovins ont pu bénéficier de ce dispositif. C'est financé par le Plan national loup. C'est un dispositif assez novateur qui marche plutôt bien », confie Marie Heuret responsable du service scientifique et technique auprès d'Asters.



Patous et randonneurs : une cohabitation délicate

Avec la présence du loup, les éleveurs protègent leurs bêtes notamment grâce à l'acquisition de chiens de protection. De plus en plus présents sur les alpages, les patous sont souvent amenés à rencontrer tout type d'usagers de la montagne. Des rencontres parfois anxiogènes pour les randonneurs qui ne connaissent pas les règles de bonne conduite face à ce type de chien. « Depuis deux ans à Cordon, zone où il y a eu pas mal de conflits en lien avec la présence du Patou, la randonnée avec les chiens de compagnie n'est plus possible. Ce n'est pas une décision prise de gaieté de cœur mais c'est le parti pris de la commune », explique Antoine Rouillon, directeur de la Société d'économie alpestre de Haute-Savoie.

Cyril Pellevat intervient auprès du ministre de l'Agriculture



Le sénateur Cyril Pellevat a interpellé le ministre de l'Agriculture au sujet de la prédation du loup.

Cyril Pellevat, sénateur de Haute-Savoie, est intervenu début août 2022 auprès du ministre de l'Agriculture, Marc Fresneau. Dans un communiqué, il rapporte : « Pour la première fois depuis de longues années d'alerte (...) le ministre a reconnu que le front de colonisation était historique et m'a indiqué qu'il partageait mon constat quant à la nécessité d'améliorer le comptage et de mieux planifier

les tirs de prélèvement pour qu'ils touchent en priorité les zones les plus prédatées (...) le Gouvernement a pour la première fois reconnu qu'il fallait revoir le niveau de protection du loup à l'échelle européenne (...) le ministre de l'Agriculture a affirmé qu'il allait entamer un travail (...) pour entériner le fait que le loup ne soit plus en danger d'extinction et donc réduire son niveau de protection ».

La nécessité de modifier certaines pratiques pastorales

Anne Gascoin et son conjoint, Marc Ouvirer-Bufferet, sont éleveurs ovins à Servoz. Leurs bêtes passent l'estive sur l'alpage de Platé depuis deux ans. En 2020, leur troupeau est victime des premières attaques de loups, d'abord sur leur exploitation de Servoz, puis sur l'alpage de Platé. Au total, sur la saison estivale, le couple d'éleveurs a perdu 8 bêtes. Depuis, ils ont mis en œuvre des moyens de protection et ont adapté leurs pratiques. « On a changé notre système, maintenant il y a toujours quelqu'un au troupeau. On alterne avec Marc. On a trois chiens de protection, la nuit les moutons sont parqués avec les chiens. Après les attaques de 2020, on remettait en question le fait de continuer l'activité, puis on a décidé de changer de mode d'élevage, de mode de conduite », confie Anne. Depuis juillet, Marc qui était double actif, a décidé de se consacrer à 100 % à son activité d'éleveur. Le couple s'est donné un an



Après avoir subi plusieurs attaques de loups, Anne et son conjoint ont décidé de tout mettre en œuvre pour protéger leur troupeau.

pour voir si la situation est financièrement viable ainsi.

Pas d'attaques depuis deux ans

Pour Anne Gascoin, si les moyens de protection ne garantissent pas qu'il n'y aura pas d'attaques, ils sont tout de même utiles. « Je pense que les moyens de protection ont une certaine efficacité mais je pense aussi qu'on n'a pas eu de passages de loups ces deux der-

nières années. On sait très bien qu'il y a des zones où la pression est plus forte qu'ailleurs. Mais la présence humaine et les chiens de protection peuvent avoir un effet dissuasif, ça peut limiter la casse. De toute façon si on ne fait rien et qu'on laisse le gardemanger ouvert, autant arrêter tout de suite ». Grâce à la présence ininterrompue d'un berger et de trois patous, le troupeau est mieux protégé

mais le rythme et la quantité de travail sont modifiés. « On avait envie de continuer, on s'en est donné les moyens, mais c'est énormément de boulot. On passe beaucoup de temps à gérer les chiens. À Platé, il n'y a pas d'accès carrossable, il faut tout porter, l'eau, les croquettes pour les chiens, ça ajoute une fatigue physique. On fait appel à un hélicoptère quelques fois dans la saison, mais ça a un coût ».